

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le dix mai à vingt heures, les membres du conseil municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle des Fêtes « Jacques Villeret » sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : jeudi 6 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : Mesdames CHERBONNIER Pascale, DORLEANS Peggy, GAUTRON Isabelle, HERMANGE Fanny, OLLIVIER Claire, PIOT Brigitte, PITET-GIRAULT Christelle, VIEVILLE Pauline,

Messieurs ANDREAU Pascal, COUTON Teddy, GOBYN Florian, LE SQUER Florian, LUNVEN Philippe, MAINE Benoit, THUISSARD Sylvain.

Absents excusés :

Madame HORNET Frédérique qui donne pouvoir à Madame PIOT Brigitte,
Monsieur CHARBONNEAUX Pascal qui donne pouvoir à Madame OLLIVIER Claire,
Monsieur DUBOIS Ludovic qui donne pouvoir à Madame HERMANGE Fanny,
Madame BRIANT Béatrice.

Madame DORLEANS Peggy a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal en date du 29 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

I – INFORMATIONS DIVERSES**1.1 ETAT CIVIL**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal sur les divers enregistrements de l'état civil depuis le conseil municipal du 16 mars 2021 : 2 naissances ; 0 mariage ; 0 pacs et 2 transcriptions de décès et 1 décès.

1.2 AGENDA

- Commission Urbanisme et environnement le mardi 1^{er} juin 2021 à 19h00
- Commission appel d'offre le mardi 18 mai 2021 à 20h00
- Commission Communication-Fêtes et cérémonies le mercredi 19 mai 2021 à 19h30
- Commission Bâtiments et patrimoine le lundi 31 mai 2021 à 20h30
- Commission scolaire le jeudi 10 juin 2021 à 19h30

1.3 ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021, de 8h00 à 18h00.

La Préfecture a envoyé une circulaire relative à l'organisation des prochaines élections et également à la vaccination des assesseurs présents le jour du scrutin dans les bureaux de vote.

Il convient d'identifier avant le 21 mai 2021 les personnes mobilisées lors de ces 2 scrutins afin de programmer leur vaccination. Pour rappel la vaccination n'est pas obligatoire. Il sera possible de faire un test Pcr de moins de 48 heures.

Madame le Maire, afin de remplir le tableau de présence pour l'organisation de ces deux journées qui nécessitent la permanence de 8 personnes de 8h00 à 18h00, propose d'organiser la tenue des bureaux de vote par demi-journée (8h – 13h et 13h – 18h). Pour le dépouillement, il sera nécessaire d'avoir 20 scrutateurs.

1.4 PROJET FOOD TRUCK AU TERRAIN COMMUNAL

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a eu une demande d'un administré pour l'installation d'un Food Truck sur le terrain communal au bord du Cher à partir du printemps 2022. Celui-ci proposera des boissons et des assiettes gourmandes le midi.

Il commencerait la saison avec le printemps et la terminerait à l'automne. Un règlement d'occupation du terrain va être établi afin de cadrer l'utilisation du terrain et notamment la gestion des déchets.

Il est utile de prévoir l'eau, l'électricité, les toilettes ainsi qu'un emplacement de parking.

Madame le Maire demande si le conseil municipal donne son accord sur le principe de l'installation d'un Food Truck sur le terrain communal au bord du Cher à partir du printemps 2022.

Le conseil municipal donne son accord sur le principe de l'installation d'un Food Truck sur le terrain communal au bord du Cher à partir du printemps 2022 avec 15 voix Pour, 1 voix Contre et 2 Abstentions.

1.5 SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Départemental accorde à la commune de Civray-de-Touraine, dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR), une subvention de 18 994 €, au titre de l'enveloppe « socle » pour la circulation douce rue d'Amboise.
Le Conseil Départemental accorde également dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (FDSR), pour lancement du BAC à CIVRAY-DE-TOURAIN, au titre de l'enveloppe « projet » une subvention de 6 000€.

II – LES COMMISSIONS

2.1 Commission Urbanisme et Environnement

Madame le Maire fait part de la commission Urbanisme et environnement en date du 6 avril et du 4 mai 2021 et donne la parole à Brigitte PIOT qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

Commission du 6 avril 2021 :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 20 D0017	Rue Nationale	Ub + N	a	Favorable - Limite de bruit
CU 037 079 20 D0018	La Grelettière	N	a	Favorable - espace boisé classé + limite de bruit
CU 037 079 20 D0019	Rue Nationale	Ub	a	Favorable - Limite de bruit
CU 037 079 20 D0020	88 rue Nationale	Ub + Ubr + N	a	Favorable - Limite de bruit
CU 037 079 20 D0021	10 Place de l'Eglise	Ua + N	a	Favorable ABF + limite de bruit
CU 037 079 20 D0022	Mesvres	A	a	Favorable
CU 037 079 20 D0024	51 rue de Chenonceaux	Uc	a	Favorable ABF + limite de bruit
CU b 037 079 20 D0023	19 rue de la Chevrollière	Ub	b	Favorable - Attention panneaux communaux et BAL Poste

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
11/2021	22 rue des Chevreuils	Nh	Droit non requis
12/2021	Rue Nationale	Ub + N	Droit non requis
13/2021	10 place de l'Eglise	Ua + N	Droit non requis
14/2021	88 rue Nationale	Ub+Ubr+ N	Droit non requis

DÉCLARATION PRÉALABLE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0011	6 rue du Pont	Ub	Création d'ouvertures	Favorable
037 079 20 D0012	13 rue de la Chevrollière	Uc	Modification de la clôture	Favorable
037 079 20 D0013	1108 rue d'Amboise	Uc + N	Changement des menuiseries + 2 vélux	Favorable
037 079 20 D0014	1599 rue d'Amboise	Uc + A	Portail	Favorable
037 079 20 D0015	73 rue Nationale	Ubi	Extension	Demande complément matériaux toit, enduit, fenêtre

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0007	12 rue de Bellevue	Uc	Garage	Refus - Prendre rendez-vous
037 079 20 D0008	1 rue de Beauregard	Ub + N	Construction d'un bâtiment pour stockage de matériel agricole	Favorable
037 079 20 D0009	1595 rue d'Amboise	Uc + A	Garage de 25.35 m2	Favorable
037 079 20 D0010	Rue du Pont	Ub	Maison individuelle	Favorable
037 079 20 D0011	Rue des Rondets La Hardionnerie	1 Aud	Construction d'1 entrepôt (Centrakor)	favorable

Commission du 4 mai 2021 :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Type de CU	Avis
CU 037 079 20 D0025	Rue Nationale	Ua	a	Favorable Limite de bruit + ABF
CU 037 079 20 D0026	103 rue Nationale	Ubi	a	Favorable Limite de bruit
CU 037 079 20 D0027	10 rue du Pont	Ub	a	Favorable
CU 037 079 20 D0028	Rue d'Orget	Uc	a	Favorable
CU 037 079 20 D0029	Rue d'Orget	Uc	a	Attendre Contacter la SNCF
CU 037 079 20 D0030	19 rue du Pont	Uc	a	Favorable
CU 037 079 20 D0031	La Rousselière rue des Hauts de Vaux	Uc + N	a	Favorable Limite de bruit
CU 037 079 20 D0032	12 rue Vallée de Mesvres	Uc + N	A	Favorable

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
15/2021	Rue Nationale	Ua	Droit non requis
16/2021	10 rue du Pont	Ub	Droit non requis
17/2021	103 rue Nationale	Ubi	Droit non requis
18/2021	19 rue du Pont	Uc	Droit non requis
19/2021	La Rousselière - rue des Hauts de Vaux	Uc + N	Droit non requis

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0012	52 rue de la Pinetterie	Ub	Extension maison et garage	Favorable Sous avis des ABF (attention baie vitrée PVC)

DÉCLARATION PRÉALABLE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 20 D0016	1603 rue d'Amboise	Uc + A	Appenti de 32 m2	Favorable RD 81
037 079 20 D0017	6 Chemin de la Gaudionnerie	Uc	Abri de jardin	Favorable
037 079 20 D0018	65 rue Nationale	Ubi	Création d'1 vélux	Favorable Limite de bruit
037 079 20 D0019	17 rue d'Orget	Uc	Clôture + portail	Favorable
037 079 20 D0020	11 rue de la République	Ua	Extension de 19.47 m2	Favorable ABF + limite de bruit
037 079 20 D0021	130 rue Nationale	Uc	Clôture + muret + portail	Favorable Limite de bruit
037 079 20 D0022	6 bis rue de la Chevrollière	Uc	Clôture et portail	Favorable
037 079 20 D0023	6 bis rue de la Chevrollière	Uc	Abri de jardin	Favorable
037 079 20 D0024	22 rue des Chevreuils	Nh	Changement des fenêtres	Favorable
037 079 20 D0025	Rue de Bellevue	N	Clôture + portail	Favorable
037 079 20 D0026	825 rue d'Amboise	Uc + N	Piscine	Favorable

Questions diverses :

CU Nexity, rue d'Orget : terrain de 321 m2 (vente)

Sur ce terrain se trouve une benne à verre et une pour les journaux.

Contactez la SNCF

2.1 Commission Bâtiments et patrimoine

Madame le Maire fait part de la commission Bâtiments et patrimoine en date du 19 avril 2021 et donne la parole à Florian LE SQUER qui fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

1- Point financier

M. Florian LE SQUER présente à la commission un tableau détaillé des montants engagés pour les travaux sur 2021 :

- Total travaux réalisés et en cours : 22 887.96 €
- Total reste à réaliser : 7 292.47 €
- Total disponible pour projets 2021 : 95 000.00 €

2- Projets 2021

Toiture de l'école

Un démolissage des toitures école et mairie avait initialement été envisagé. Les entreprises de couverture consultées pour ce projet ont signalé que les crochets d'ardoise du versant nord de l'école étaient à changer.

Des devis ont donc été réalisés pour une réfection complète du versant nord du toit de l'école, et un démolissage du versant sud ainsi que du toit de la mairie.

Les entreprises LELOUP et SAINSON ont chiffré ces travaux pour des montants relativement proches. Il n'est donc pas nécessaire de consulter un prestataire supplémentaire.

Un avis est demandé à la commission sur l'offre à retenir pour ces travaux. Il est demandé de recontacter les entreprises pour préciser certains points :

- Différence de surface mesurée (192m² sur devis LELOUP, 180m² sur devis SAINSON)
- Gouttière havraise : prévue d'être changée sur devis LELOUP, pas sur devis SAINSON
- Proposition en variante d'un écran sous toiture sur devis SAINSON et pas sur devis LELOUP
- Disponibilité des entreprises pour réalisation des travaux pendant les congés d'été ?

Voir également s'il serait possible de demander une subvention (ex plan de relance) pour nous aider à financer ces travaux.

Menuiseries logement du bourg

Il est prévu de remplacer les volets et la porte d'entrée du logement bourg. Un premier devis a été réalisé par la société PEYON. Voir s'il serait possible d'intégrer également le changement des fenêtres, et également si cela pourrait permettre d'obtenir une subvention du type rénovation énergétique.

Il faudrait également consulter d'autres entreprises pour avoir des devis comparatifs (P. ANDREAU)

Rampe d'accès mairie

La rampe d'accès de la mairie actuelle est défectueuse au niveau étanchéité. Des infiltrations d'eau se produisent entre celle-ci et le mur de la mairie, provoquant une forte humidité dans le mur et la cave.

Deux devis ont été réalisés, mais les prestations envisagées sont trop différentes pour permettre un comparatif. Un des devis est axé sur une réparation de la rampe, l'autre sur une réfection.

Consulter une autre entreprise pour avoir des devis comparatifs (P. CHARBONNEAUX)

Façade avant de l'école

Deux devis ont été réalisés (PELE et SELLIER), mais là aussi, les prestations envisagées sont trop différentes pour permettre un comparatif.

Des précisions seront demandées aux entreprises (notamment leur disponibilité en été).

Réfection du mur extérieur salle des fêtes

Une partie du mur extérieur de la salle des fêtes est fortement dégradée (enduit se décolle) et nécessite d'être refait. Un devis en ce sens a été réalisé par la société JACOB.

Consulter une autre entreprise pour avoir des devis comparatifs (P. CHARBONNEAUX)

Pose de barrières bois

Il est envisagé la pose de barrières bois en haut de la pente de la rue des écoles (sur environ 60 mètres en partant de l'angle la salle des fêtes). Une barrière constituée de poteaux + 2 rondins (LANDRE BOIS) est évoquée.

Les membres de la commission sont réticents à la mise en place de telles barrières qui pourraient inciter les enfants à monter dessus. Ils demandent à ce qu'une autre solution soit envisagée.

M. Florian LE SQUER invite donc les membres de la commission à lui faire des propositions alternatives.

PPMS

Mme Claire OLLIVIER nous fait part de la réunion de présentation tenue avec la société MY KEEPER, et fait à la commission un bref rappel du fonctionnement de ce dispositif d'alarme. Deux types de contrat sont disponibles pour ce dispositif

- Contrat de 3 ans pour un coût de 7531.20€
- Contrat de 5 ans pour un coût de 9259.20€

3- Affaires en cours

- Tours d'arbres dans la cour de l'école : ceux-ci sont terminés et ont été installés.
- Signalétique mairie : en cours de réalisation
- Filets pare ballons : posés mais un jour subsiste entre le haut du grillage et le bas du filet. Le prestataire doit être recontacté pour résoudre ce problème.
- Aménagement ERPA : l'aménagement a été engagé, mais l'équipe technique a rencontré des problèmes (présence de blocs de bétons en sous-sol) qui ont nécessité une intervention extérieure. Ces problèmes sont maintenant résolus et l'aménagement suit son cours.

III-PERSONNEL

3.1 Organisation des services techniques

Madame le Maire informe le conseil municipal que le responsable des services techniques quitte son poste au 31 mai 2021. Un agent des services techniques a été recruté au 1^{er} juin pour renforcer les équipes et le recrutement d'un nouveau responsable est en cours.

Les agents du service technique ont un planning avec des horaires différents durant l'année soit 39h30 du 1^{er} avril au 30 septembre et 36h30 du 1^{er} octobre au 31 mars, ce qui génère 18 jours de RTT dans l'année. Afin d'éviter que le travail des agents soit bloqué par les absences dues à la prise de ces RTT, Madame le Maire propose de modifier les horaires et de soumettre ces modifications au comité technique du centre de gestion de la fonction publique territoriale. Le conseil municipal délibèrera dès réception de l'avis du comité technique.

3.2 Création d'un poste d'attaché territorial

Madame le Maire informe le conseil municipal, la nécessité de créer un poste d'attaché territorial, en vue du remplacement de la secrétaire générale qui prend ses droits à la retraite au 1^{er}/12/2021. L'attaché territorial intégrerait le poste courant juillet 2021 pour travailler avec la secrétaire générale afin de faciliter la passation du poste.

Madame le Maire demande au conseil municipal son avis pour la création d'un poste d'attaché territorial.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création du poste d'attaché territorial.

3.3 Révision du RIFSEEP

Rappel de principe :

Le Maire informe le conseil municipal que le **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)** mis en place pour la fonction publique de l'Etat, est transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose :

- d'une Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise (IFSE) ;
- d'un Complément Indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise (IFSE)

Catégorie A

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ATTACHÉS TERRITORIAUX		Montant maximum annuel de l'IFSE (en €)			
Groupe fonctions	Emplois	Montant annuel minimum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant annuel maximum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant plafond à l'Etat (en €) (indicatif)	Plafond global du RIFSEEP retenu par la collectivité (en €)
Groupe 1	Secrétaire de Mairie	4 000 €	8 000 €	36 210 €	

Catégorie C

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS		Montant maximum annuel de l'IFSE (en €)			
Groupe fonctions	Emplois	Montant annuel minimum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant annuel maximum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant plafond à l'Etat (en €) (indicatif)	Plafond global du RIFSEEP retenu par la collectivité (en €)
Groupe 1	Secrétaire de mairie, Assistante administrative	2 000 €	7 000 €	11 340 €	
Groupe 2	Agents de services administratifs (Accueil, secrétariat, gestionnaire)	1 000 €	2 000 €	10 800 €	

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES		Montant maximum annuel de l'IFSE (en €)			
Groupe fonctions	Emplois	Montant annuel minimum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant annuel maximum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant plafond à l'Etat (en €) (indicatif)	Plafond global du RIFSEEP retenu par la collectivité (en €)
Groupe 1	Responsable cantine Assistant de prévention	1 000 €	2 200 €	11 340 €	
Groupe 2	Agents techniques polyvalents Agents d'entretien	800 €	1 500 €	10 800 €	

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des AGENTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES		Montant maximum annuel de l'IFSE (en €)			
Groupe fonctions	Emplois	Montant annuel minimum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant annuel maximum d'IFSE retenu par l'organe délibérant (en €)	Montant plafond à l'Etat (en €) (indicatif)	Plafond global du RIFSEEP retenu par la collectivité (en €)
Groupe 1	Agents spécialisés des écoles maternelles	800 €	2 000 €	11 340 €	

Complément Indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA)

Catégorie A

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ATTACHES TERRITORIAUX		Montant maximum annuel du C.I.A. (en €)	
Groupe de fonctions	Montant annuel maximum de CIA retenu par l'organe délibérant (en €)	Plafond global du RIFSEEP (IFSE+CIA) retenu par la collectivité (en €)	
Groupe 1	3 000 €	11 000 €	

Catégorie C

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS		Montant maximum annuel du C.I.A. (en €)	
Groupe de fonctions	Montant annuel maximum de CIA retenu par l'organe délibérant (en €)	Plafond global du RIFSEEP (IFSE+CIA) retenu par la collectivité (en €)	
Groupe 1	1 200 €	8 200 €	
Groupe 2	600 €	2 600 €	

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES		Montant maximum annuel du C.I.A. (en €)	
Groupe de fonctions	Montant annuel maximum de CIA retenu par l'organe délibérant (en €)	Plafond global du RIFSEEP (IFSE+CIA) retenu par la collectivité (en €)	
Groupe 1	800 €	3 000 €	
Groupe 2	600 €	2 100 €	

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des AGENTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES		Montant maximum annuel du C.I.A. (en €)	
Groupe de fonctions	Montant annuel maximum de CIA retenu par l'organe délibérant (en €)	Plafond global du RIFSEEP (IFSE+CIA) retenu par la collectivité (en €)	
Groupe 1	600 €	2 600 €	

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la révision du RIFSEEP.

IV – AFFAIRES FINANCIERES

4.1 Demande de subvention DETR 2021 (toiture école)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la toiture de l'école doit en partie être refaite. Deux devis ont été sollicités et le montant des travaux retenu est de 20 630,50 € H.T. soit 24 756,60 € TTC.

La demande d'aide avec le plan de relance ne peut aboutir puisque aucune isolation n'est prévue en supplément. Ce projet ne rentre donc pas dans le volet « la rénovation thermique des bâtiments publics ».

Suite à la rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet et ses services, il peut être demandé une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021. Cette demande pourra être faite courant octobre 2021.

Le conseil municipal doit délibérer sur cette demande de DETR 2021 pour la réfection de la toiture de l'école de Civray-de-Touraine pour un montant de travaux de 20 630,50 € H.T. soit 24 756,60 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de faire une demande de subvention DETR 2021 pour la toiture de l'école.

4.2 Modification du taux TFB

Madame le Maire a reçu une notification du service de la Fiscalité Directe Locale de la DGFIP qui nous informe que le taux de la TFB ne doit pas augmenter plus que celui de la TFB.

En effet, la collectivité lors du conseil municipal a bien augmenté de 2 % les deux taux communaux, mais n'a pas pris en compte l'augmentation à appliquer sur le taux du Conseil Départemental qui revient à la commune au 1^{er} janvier 2021. Il faut donc appliquer la même augmentation.

Soit le taux de la TFB 2021 est de 33.70 % (16.89 + 16.81 taux du Conseil Départemental augmenté de 2%).

Le conseil municipal doit délibérer sur ce taux de la taxe foncière bâti de 33.70 %.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le taux de la taxe foncière bâti de 33.70 %.

V – QUESTIONS DIVERSES

-Sylvain THUISSARD fait part aux membres du conseil municipal qu'il a participé, ce jour, à une réunion préparatoire programmée par l'Office de Tourisme Autour de Chenonceaux, pour l'organisation de l'inauguration du Bac le 11 juin 2021 avec la Communauté de Communes ainsi que Jean-François SOUCHARD.

-Sylvain THUISSARD informe également les membres du conseil municipal que la Communauté de Communes organise une opération « Nettoyage du Territoire » le samedi 29 mai 2021 de 9h à 12 h. Teddy COUTON se propose d'être le référent pour notre Commune. La Communauté de Communes fournira les sacs et les pinces. Les déchets seront collectés le lundi 31 mai 2021. Renseignements auprès de la Communauté de Communes au 02.47.23.58.63.

-Sylvain THUISSARD rappelle que pour l'organisation de la journée Jour de Cher toutes les bonnes volontés seront sollicitées afin de préparer au mieux les parkings, dès le vendredi, et le rangement au départ des radeaux.

-Florian LE SQUER informe le conseil municipal qu'un Bear Truck s'installerait un lundi sur deux sur le parking de la cave coopérative. Le propriétaire attend les dernières autorisations et date de reprise pour faire un essai.

-Teddy COUTON demande au conseil municipal la possibilité d'emprunter 300 chaises pour le festival les Pieds dans la Sauce qui aura lieu les 20 et 21 août 2021. Les chaises lui seront prêtées si la salle des fêtes n'est pas réservée à cette date-là.

- Isabelle GAUTRON informe le conseil municipal qu'elle a assisté à la commission Patrimoine de la CCBVC, ce jour à 11h. La Boulangerie de La Croix-en Touraine, la réfection de l'Office de Tourisme de Chenonceaux et d'une partie des bureaux de la BVC Emergence ont été les principaux sujets abordés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Prochain conseil Municipal le 14 juin 2021.



Le Maire

Fanny HERMANGE